



# La Source d'Infos



N°48 : Octobre - Novembre - Décembre 2012

Dossier : Nouveaux locaux



## Horaires

## et numéros utiles

### Mairie : Horaires d'ouverture

lundi, mardi et jeudi de 9H à 12H  
 mercredi de 14H à 18H  
 Vendredi de 15H à 19H  
 Tél. : 04.74.84.05.72



Le Maire reçoit sur rendez-vous

### Ecole primaire et maternelle :

04.74.84.00.51

### Agence Postale : 04.74.84.01.60

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00  
 Samedi de 8H30 à 11H00



### Déchetterie : 06.10.29.35.55

Horaires d'hiver jusqu'à fin février  
 Lundi, mercredi Vendredi de 14H à 18H.  
 Samedi 9H à 12H et 14H à 18H.

### Bibliothèque :

bibliotheque.sonnay@yahoo.fr  
 Lundi 17h00 à 19h00, Mardi 10h à 12h,  
 Mercredi 17H00 à 19H00, Samedi 10H00 à 12H00.

Vacances scolaires : Mardi et Mercredi seulement

### Médecin de garde (Soir et week-end) :

Canton de Beaurepaire : appeler la  
 maison médicale au 04.74.79.19.19

### Pharmacie de garde (Soir et week-end) :

- Canton de Roussillon : 04.74.86.13.13  
 - Canton de Beaurepaire : appeler la  
 maison médicale au 04.74.79.19.19



### Dentiste de garde (Urgences) : 04.76.00.06.66

### Pompiers : 18 (poste fixe), 112 depuis un portable

Centre anti-poison : Lyon 04.72.11.69.11  
 Grenoble 04.76.76.56.46



### Centre de grands brûlés :

Lyon 3° 04.72.11.75.98  
 Lyon 7° 04.78.61.89.50

### EDF-GDF : 04.74.53.00.92



### Gendarmerie : 17 y compris depuis un portable

### Maison de pays : 04 74 86 72 07



## SOMMAIRE

Editorial :	Discours inaugural	Pages 3 à 5
Relais :	Bibliothèque	Pages 6 & 7
Dossier :	Nouveaux locaux	Pages 8 & 9
Municipalité :	Voeux du Maire	Page 10
Relais :	Plaine entente	Page 11
	Office du Tourisme	Page 11
	Au Fil de Lambre	Pages 12 & 13
Vie Associative :	Vie des associations	Pages 14 & 15
Vite lu vite su :		Page 16

2012 s'en est allé ...

En couverture :

2013 a tourné une page dans l'histoire de notre commune

"La Source" : Périodique d'information de SONNAY

N° 48 : 4<sup>ème</sup> trimestre 2012

Directeur de publication :  
Alain GELAS

Conception, rédaction :  
Commission communication

Imprimé par nos soins  
crédit photos : M.T. PIOT  
F. FINAND



## Discours d'Inauguration

Mesdames, Messieurs,

La construction d'un nouveau bâtiment communal dans un village est le plus beau témoin de sa vitalité. Inaugurer une mairie, une bibliothèque, un espace social et une poste en même temps est un acte exceptionnel pour l'avenir d'une commune.

Avoir ce privilège, pour un maire et son équipe municipale, est d'une rare importance. Surtout quand il intervient à la fin d'un long processus et que la qualité de la réalisation s'avère être à la hauteur, comme vous avez pu le constater par vous-mêmes.

C'est sous ce mandat que nous avons décidé de réfléchir sur la restructuration des bâtiments communaux. En effet, il y avait impossibilité de mise aux normes par rapport à la loi sur l'accessibilité, donnant obligation aux collectivités d'être conformes au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

De plus notre rôle est d'anticiper l'avenir, de préparer notre commune aux enjeux de demain et de répondre à vos besoins en termes de services ou d'infrastructures.

Aussi, permettez-moi de vous dire combien je suis heureux d'inaugurer aujourd'hui, à Sonnay, le nouveau bâtiment communal.

Celui-ci a pu être érigé grâce à la démolition de l'ancienne cure, approuvée par l'évêché en échange d'une simple salle paroissiale dans les nouveaux locaux.

Certains d'entre vous ont une forme de nostalgie de cet édifice datant de 1962, mais il faut vivre avec son temps ! Le nouveau bâtiment offre enfin un ensemble architectural homogène au cœur du village.

La construction regroupe plusieurs activités sur deux étages :

### AU REZ-DE-CHAUSSEE :

- Tout d'abord **la mairie** (146 m<sup>2</sup> dans la partie rénovée et 134 m<sup>2</sup> en extension).

Dans une petite commune, la mairie tient une place importante. C'est un point de repère dans nos vies où l'on se rend sans cesse. C'est le lieu où l'on se marie, où l'on vient à intervalles réguliers exercer ses devoirs civiques, accomplir nombre de formalités administratives... Il faut donc que l'on s'y sente bien !

Parfois, 4 personnes se retrouvaient à travailler dans un bureau de seulement 15m<sup>2</sup>, tout en accueillant le public. J'en profite d'ailleurs, pour remercier nos secrétaires de mairie pour le travail accompli ces dernières années, malgré des conditions peu propices.

L'agrandissement était devenu indispensable.

Nous nous devons de vous accueillir dans un environnement plus agréable dans une optique de service public de meilleure qualité.

Certains diront « c'est trop grand ! », mais lors de l'inauguration de l'ancienne mairie, le 11 Octobre 1980, Le maire de l'époque, M<sup>r</sup> Gilbert Corsat disait « nous avons donné à la commune de Sonnay une mairie proportionnée à son importance voire quelque peu au-dessus, mais on ne construit pas souvent un tel bâtiment. Je pense qu'il ne fallait pas voir trop juste. Nous ne pouvons pas prévoir très précisément l'évolution de notre commune ». Et il avait raison, à cette époque, il n'y avait que 630 habitants, contre 1299 au dernier recensement !

- La seconde activité du bâtiment est **l'agence postale**.

Historiquement, elle se situait sur la place de l'église depuis 1969, dans un bâtiment très vétuste qui avait besoin d'une cure de jouvence. Nous tenons à conserver et améliorer au mieux notre service public.

Aujourd'hui, sur un espace de 27m<sup>2</sup>, nos administrés sont reçus dans un lieu accueillant et chaleureux, avec un mobilier flambant neuf, offert par La Poste que je remercie.



- Toujours au rez-de chaussée, vient la **bibliothèque communale**.

L'ancienne bibliothèque qui se trouvait dans la cure depuis juillet 1989, n'était plus adaptée à l'évolution de notre démographie.

Dans une municipalité comme la nôtre, une bibliothèque est la principale infrastructure culturelle. Il est donc primordial de tout mettre en œuvre pour favoriser sa fréquentation et offrir des prestations de qualité. L'objectif majeur d'une bibliothèque est de mettre les savoirs à la portée de tous en favorisant l'accès à la culture et à la lecture. C'est une action citoyenne qui vise à l'autonomie et au bien être des individus.

Nous sommes donc passés d'un bâtiment de 50 à 127m<sup>2</sup>.

Maintenant il est possible de recevoir des classes d'école, mais aussi des auteurs, des conteurs, en présence de public, et proposer ainsi de nouvelles animations.

Grâce au concours technique de M<sup>me</sup> CORTES Brigitte, représentante du conseil général et de M<sup>me</sup> CLUTIER Brigitte et son équipe de bénévoles, que je remercie, l'agencement de la bibliothèque est une grande réussite dont nous sommes fiers.

Un grand merci au conseil général pour sa subvention de 6 537 €, qui représente 50% de l'achat du mobilier.

Je veux aussi sensibiliser les habitants de notre commune qui, je l'espère sincèrement, feront de cette bibliothèque un lieu d'animation de la vie culturelle locale. C'est de vous, de votre envie de lire, de vous informer que dépend son succès.

### EN REZ-DE-JARDIN :

- Nous trouvons tout d'abord les 3 bureaux dédiés au social : 45m<sup>2</sup> où se regroupent le centre social intercommunal, mais aussi tout ce qui touche à l'enfance, petite enfance et jeunesse via le Fil de l'ambre.

- Nous trouvons ensuite le local paroissial de 15 m<sup>2</sup>.

- Puis, il y a deux salles :

La plus grande est nommée « Les Sorbières » (lieu dit de l'emplacement de la construction). Elle est d'une superficie de 150m<sup>2</sup> + 110 m<sup>2</sup> d'annexes telles que : infirmerie, espace linge, sanitaires, vestiaires, local technique ...

Elle peut être scindée en deux salles distinctes séparées par un rideau insonorisé, qui se nomment alors : «Salle des Dauphins » à l'Ouest et « Salle du Télégraphe » à l'Est.

La seconde salle, plus petite, d'une superficie de 79m<sup>2</sup>, est nommée « Le Moulin à Huile »

- Enfin, on trouve le local photo de 27m<sup>2</sup>.

Avant de laisser la parole à Mr BROUARD, notre architecte, qui va nous expliquer en quelques mots les caractéristiques du bâtiment BBC (Bâtiment à Basse Consommation d'énergie), je remercie le bureau d'études et l'ensemble des entreprises, pour avoir œuvré à la réussite de ce projet en respectant un planning serré.

Je n'oublie pas les membres du conseil municipal, qui ont joint leurs efforts pour que tout soit prêt le jour J.

Tous ensemble nous pouvons donc être fiers du travail accompli pour ce bâtiment d'une superficie totale de 1 114 m<sup>2</sup>.

**Le coût total des travaux se rapproche de 1 million 712 000 Euros.** La ventilation des fonds est la suivante :

Tout d'abord les subventions :

60 000 € obtenus en 2011, grâce à M<sup>r</sup> REMILLIER, député, sur la réserve parlementaire, pour la première tranche

10 000 € obtenus en 2012, grâce à M<sup>r</sup> SAUGEY, sénateur, sur la réserve parlementaire, pour la seconde tranche

164 562 € obtenus via le conseil général sur la dotation territoriale pour les salles éducatives et sociales

34 792 € obtenus par le conseil général sur la dotation territoriale pour la mise aux normes accès aux personnes à mobilité réduite

33 342 € obtenus grâce au conseil général, sur ses fonds propres, pour la bibliothèque

Mon seul regret est que nous n'ayons rien obtenu de l'état en terme de subvention, alors qu'il existe une dotation d'équipement des territoires ruraux.

Mais nous comptons sur les 10 000 € de La Poste sur le fond de péréquation pour mutualisation des services.

Au total, nous comptabilisons 312 696 € de subventions, ce qui ne représente que 18,26% des fonds nécessaires.

La somme de 199 304 € a été couverte par les fonds propres de la commune



Nous avons donc contracté un emprunt de 1 200 000 € auprès du Crédit Agricole

Cet équipement appartient à tous les sonnayards, et je sais que son achèvement était très attendu, tant par vous, administrés, que par tout le personnel et les bénévoles qui y travaillent.

Chacun va maintenant devoir se faire de nouveaux repères, mais dans un cadre de travail bien plus agréable. En effet, il n'aura pas été vain de subir les marteaux piqueurs, scies à béton et autres nuisances sonores fort peu plaisantes comme bruit de fond pendant le temps de travail !

Pour conclure, je remercie personnellement mon 1<sup>er</sup> adjoint Marcel PRAS, pour sa présence aux 70 réunions de chantier et je m'excuse pour les journées de chasse qu'il a perdues !

Je voudrais maintenant inviter Rose-Marie et Justine à monter sur l'estrade avec moi.

- Justine PONCIN a effectué un stage non rémunéré au sein de la commune, d'une durée d'un an pour ses études en BTS Service Espace Rural.

Au cours de son stage, elle a suivi beaucoup de réunions de chantier et effectué un travail honorable avec, notamment, des tableaux de bord financiers ainsi que le diaporama qui défile en ce moment, relatant la construction de notre bâtiment « depuis la première pierre ».

Pour cela, le conseil municipal et moi-même te remercions vivement et te prions d'accepter ce présent remis par Marcel.

- Rose-Marie LIZA, sonnayarde, m'a offert la très belle mosaïque que j'ai fait exposer dans le hall d'accueil de la mairie.

Je te remercie personnellement de ce cadeau qui m'a touché et qui, je te confirme, plaît beaucoup aux visiteurs de la mairie.

A titre personnel je t'offre cette composition.

L'équipe que je conduis a fait le choix d'une construction ambitieuse pour la commune de Sonnay. Cet effort était à nos yeux essentiel.

Il nous engage.

Il engage l'avenir des générations futures.

Il répond à notre exigence en faveur du service public.

Soyons en fiers et prenons en soin.

Merci





Depuis le début décembre, la bibliothèque de Sonnay est installée en rez-de-place, entre la poste et l'entrée de la Mairie : une situation idéale avec le parking à proximité



Une bibliothèque lumineuse, colorée, accueillante et pratique pour tous



À gauche, le coin des petits qui permet de s'installer pour découvrir les livres... et à droite celui des grands où l'on peut enfin s'asseoir : au fond les romans et les policiers, sous la fenêtre les BD adultes, et à gauche des bacs « vie pratique : cuisine, jardin, maison. À l'extrême droite les documentaires adultes et enfants.



Des documentaires pour tous les âges, des BD et le fond local (livres régionaux)



Comme il y a de l'espace, les nouveautés sont agréablement mises en valeur.



Le **Lundi** c'est mon jour de repos, c'est pratique de 17h à 19h !



Le **Mardi** matin au marché, le plein de légumes ... et de livres de 10h à 12h !



## Bibliothèque municipale de Sonnay

Le **mercredi**, je peux terminer mes activités un peu tard, c'est ouvert de 17h à 19h pour mes BD !!!



Et le **Samedi** matin, on peut venir en famille ... c'est ouvert de 10h à 12h




Pendant les vacances scolaires ouverture uniquement les mardis et mercredis

Vous trouverez ci-contre les nouveaux horaires afin de mieux satisfaire les usagers : plus réguliers, plus faciles à mémoriser. L'équipe des bénévoles s'est mobilisée pour rendre un meilleur service à la population, nous espérons vous voir nombreux à fréquenter les permanences et les animations.

Nous vous rappelons aussi l'adresse du site internet des bibliothèques de Lambre qui vous offrent en tout environ 12000 volumes accessibles avec la carte de lecteur de Sonnay <http://www.bibliothequesdelambre.net> Sur ce site, vous pouvez prendre connaissance des animations, consulter les nouveautés et effectuer des réservations.



## Nouveaux Locaux pour la

**P**our ceux qui n'auraient pu se rendre à l'inauguration des nouveaux bâtiments, la source vous présente en image les nouveaux locaux de la mairie et de la poste. La bibliothèque, qui a également trouvé place dans l'extension de la mairie, est présentée en pages 7 et 8.



**L'agence postale, la bibliothèque et la mairie bénéficient désormais d'un accès unique depuis la place de l'église.**

**Plus besoin de déplacer sa voiture pour aller de la poste à la mairie !**

**Pour accéder au secrétariat de mairie, il faut maintenant emprunter la passerelle au sud de la bibliothèque. Attention, l'accès se fait uniquement depuis la place de l'église.**



**Plus spacieux et plus lumineux, l'accueil du public se fait dans un grand hall. Si besoin, un bureau supplémentaire permet de recevoir les personnes en toute confidentialité.**

**Convivialité et conditions de travail ont été améliorées.**



## Mairie et la poste



Peu de changement pour la salle du conseil et des mariages, mais la création d'ouvertures au sud et le rafraîchissement des parements intérieur lui donnent plus de clarté et mettent en valeur le plafond à la française.



La salle des Sorbières, en rez de jardin accueillera des activités socio-culturelles.

Coupée en deux par une cloison amovible, elle devient Salle du Télégraphe et Salle des Dauphins



Plus petite, la Salle du Moulin à Huile pourra accueillir des réunions en petit comité, ou activités en petit groupe.

L'agence postale n'a pas gagné en surface visible, mais l'agencement et les nombreux rangements ont amélioré l'ergonomie. Elle est maintenant dotée de sanitaires et d'une kitchenette. Le guichet est très agréable.





## Les Vœux du Maire

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite vous présenter au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal mes meilleurs vœux pour 2013, des vœux de santé et de bonheur pour chacun d'entre vous et pour vos proches.

Avant d'écrire avec vous les chapitres de cette nouvelle année, je vous propose de revenir quelques instants sur 2012.

Commençons par les travaux du village :

Tout d'abord, l'achèvement de notre nouveau bâtiment communal inauguré longuement juste avant. Il ne manque que quelques finitions dont les deux places handicapées qui seront réalisées sous peu.

Nous avons aussi mis en service la rampe d'accès à l'église dans l'optique de la mise aux normes des accès pour les personnes à mobilité réduite.

Quant à l'école, la passerelle est enfin achevée après plusieurs années de houleuses négociations avec l'architecte de l'époque.

Une partie de la cour est enrobée, l'autre partie ne pouvant l'être à cause de la géothermie située en dessous.

Pour sa part, la première tranche d'assainissement est commencée, au centre du village.

Nous avons d'autre part entamé la réfection du terrain de tennis et la finition de la peinture au sol se poursuit sur 2013

De son côté, le Plan Local d'Urbanisme commencé le 29 janvier 2008 a enfin été arrêté par le conseil municipal le 18 Octobre 2012.

Dès ce jour, il y a encore 3 mois de consultation par les partenaires associés puis 1 mois d'enquête publique et encore un mois pour le compte rendu d'enquête.

Quelques modifications peuvent s'en suivre, puis, si tout va bien, l'approbation de monsieur le préfet pour le contrôle de légalité interviendra avant l'été. Soit une diffusion au cours du second semestre 2013 !

Enfin, je vous rappelle le rejet par le conseil à l'unanimité du rattachement de la communauté de communes à la communauté d'agglomération du Pays Viennois.

Je vous épargnerai, ce soir, l'énumération des actions prévues en 2013. Elles seront reprises au fur et à mesure lors des comptes-rendus de réunions du conseil municipal et sur notre fameux trimestriel « La Source ». En grande ligne, nous notons :

Le recensement communal. C'est une opération statistique de dénombrement de la population. Au sein de notre village, il est en ce

moment réalisé par mesdames Florence DE LIGNEROLLES, Rose-Marie LIZA et Chantal RIVOLLET. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

Côté travaux, sous peu, le chemin reliant la route de Bougé à la place de Sonnay, au Sud du nouveau bâtiment va être créé. De même nous allons dresser une clôture devant le bâtiment afin de délimiter la partie espace vert comme l'a exigé le médecin de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du conseil général qui nous a agréé la nouvelle salle pour les activités enfance, petite enfance et jeunesse.

Compte tenu de l'avancée du réseau d'assainissement, nous allons reprendre les études pour la construction de nos 9 logements sociaux.

Un poste important concernera la poursuite de la mise en accessibilité de tous les locaux pour l'horizon 2015. Ce n'est pas une mince affaire, et je crois que, tout comme de nombreux confrères, nous n'atteindrons pas cet objectif aussi vite !

Par courrier en date du 7 janvier 2013, la Société SAMEOLE nous a annoncé qu'en raison de contraintes techniques, elle ne donnerait pas suite aux démarches de développement d'un parc éolien sur la Commune de SONNAY.

Pour 2013 et les années qui suivront, je souhaite donc que Sonnay poursuive son développement équilibré, continue à accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités sans créer de fractures et en respectant notre identité spécifique.

En tant que Maire, et au-delà de mon équipe, je sais aussi pouvoir compter sur le dynamisme de toutes les composantes qui font vivre Sonnay : CCAS, Associations, Bénévoles, Enseignants, Services Municipaux etc. Je veux ici remercier tous ces acteurs qui, par leurs actions respectives, nous permettent de bien vivre ensemble.

Enfin, je souhaite que chacun d'entre nous retrouve les joies simples de l'amour, de l'amitié et de la solidarité.

Faisons en sorte que les habitants se rencontrent et que des mots de tous les jours retrouvent tout leur sens : « bonjour, bonsoir, et surtout ce petit mot de 5 lettres : merci ! ».

Si à tout ça, on ajoute un sourire, c'est à coup sûr la clé qui permettra d'ouvrir un dialogue indispensable à toute vie en société.

Alors, pour conclure, permettez-moi d'aller chercher une citation de Gandhi, le père de l'indépendance indienne :

« On est heureux lorsque sont en harmonie ce que l'on pense, ce que l'on dit et ce que l'on fait ».

Encore une fois, je vous souhaite à toutes et à tous une heureuse année 2013 et une bonne santé !



## Recensement

## Les agents



Ci-dessus, de gauche à droite : Chantal Rivollet, Florence de Lignerolles, Rose-Marie Liza. Elles sont les agents recenseurs qui passeront dans chaque

logement pour donner aux habitants les questionnaires auxquels ils devront répondre. La loi du 7 juin 1951 sur la statistique publique rend obligatoire la réponse aux questionnaires du recensement et impose le secret sur toutes les réponses fournies. Le recensement permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives. Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc.

En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale.

## La Plaine entente

## Nouvelle activité

**Atelier Mosa'Liza** : Venez réaliser, dans une ambiance conviviale, différents objets décoratifs, meubles, vases, tableaux... en mosaïque.

Tout en étant guidé dans la technique, vous aurez une grande liberté de création.

Les cours débuteront le mardi 15 janvier de 18 H à 20 H, dans la salle "Télégraphe" en dessous de la mairie.

Pour tout renseignements, merci de joindre Rose Marie LIZA au 06.13.15.27.31.

## Maison de Pays

## Passage en compétence communautaire

Le 12 décembre dernier, lors de son assemblée générale extraordinaire, l'association « Maison du pays Roussillonnais » a été dissoute (effet au 31 décembre 2012) puisque son activité est reprise par la communauté de communes. A partir de janvier 2013, la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais crée un nouveau service, « Pays Roussillonnais Tourisme ». L'objectif : mieux accueillir les visiteurs, valoriser le territoire, et travailler avec les partenaires concernés (professionnels, associations, communes...) sur de nouvelles offres de visites et d'activités, au service de tous.

**Pays Roussillonnais Tourisme** assurera l'accueil du public à l'office de tourisme, situé Place de l'Edit à Roussillon. Après la fermeture annuelle, du 23 décembre au 8 janvier, vous serez accueilli à partir du 9 janvier aux horaires suivants :

- période de mi-septembre à fin avril : mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et de 16h à 18h.
- période de mai à mi-septembre : mardi, mercredi, vendredi de 14h30 à 18h30, samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h, jeudi et dimanche de 14h à 17h.

Pour tout renseignement :

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

Rue du 19 Mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil (face au collège Frédéric-Mistral), ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

L'Office de tourisme, place de l'Edit à Roussillon

Tél : 04 74 86 72 07.

A noter :

Depuis le 3 janvier 2013, les cartes Trans'Isère sont exclusivement vendues à la Communauté de Communes. Vous accèderez donc sur le même point de vente aux billetteries Trans'Isère et Transports du Pays Roussillonnais. Renseignements au 04 74 29 31 28.





Dans la continuité des actions engagées en 2011, l'année 2012, concrétisée par les activités présentées ci-après, fut laborieuse et riche d'actions.

L'évaluation des actions menées nous permet de développer de nouveaux axes de travail, de réajuster et de construire notre projet social.

Deux pôles d'actions sont ciblés, la vie associative et les ressources internes de l'association d'une part, la vie extérieure et les besoins émergents sur le territoire d'autre part, avec une attention particulière apportée aux jeunes et aux personnes âgées. Une autre réflexion tournée vers la petite enfance sera menée.

Pour réaliser ce projet, le centre social ne pourra agir seul, nous devons développer davantage encore de partenariat, projet participatif construit et partagé avec les acteurs du territoire, mais surtout et avant tout avec vous qui vous situez au cœur du projet.

*Les membres de l'association Au fil de Lambre vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2013, à construire dans le respect de nos valeurs.*

### Relais Assistantes Maternelles

Les temps de rencontre du relais assistantes maternelles sont encore cette année très fréquentés. C'est en moyenne 40 à 45 personnes qui se réunissent toutes les deux semaines, le mardi matin. L'ouverture aux parents d'enfants en bas âges permet d'enrichir cette action et semble appréciée des assistantes maternelles. Un bilan du premier semestre est aussi lancé pour le mois de janvier 2013. Les formations et les animations spécifiques (analyse de la pratique, formations spécifiques, construction d'un spectacle adapté aux tout petits...) font l'objet de retours positifs. Certaines assistantes maternelles participent également à un état des lieux concernant la garde de la petite enfance accompagné par le centre social Au Fil de Lambre. Des questionnaires adressés à certains acteurs permettront de mieux connaître le territoire.

### Centre de loisirs (ALSH)

C'est avec la même dynamique que le centre de loisirs poursuit son itinérance. La fréquentation montre que les familles apprécient le fonctionnement ouvert à tous et les activités proposées. Les rencontres partagées avec les assistantes maternelles, les autres centres de loisirs, les résidents de la maison de retraite d'Anjou ou les jeunes de l'Institut Médico-éducatif « les Magnolias », enrichissent la vie du centre de loisirs et sont appréciées des enfants. Enfin de fidèles bénévoles et intervenants continuent d'apporter « le petit plus » du centre d'Au Fil de Lambre.

### Activités ados

Tout comme les enfants, les ados sont accueillis à chaque période de vacances dans l'une des quatre communes. Lors des inscriptions (deux soirées avant chaque période), les jeunes et les familles ont la possibilité de choisir entre des activités sportives, manuelles, artistiques ou des sorties diverses qui se déroulent soit en matinée, après midi ou journée

complète. L'ouverture du centre de loisirs aux habitants permet de mettre en valeur les initiatives et idées des bénévoles qui viennent animer certaines activités de la journée.

### Commission jeunesse intercommunale

La commission continue sur sa lancée, pour l'année 2012/2013 avec plusieurs sorties :

- Vendredi 14 Décembre 2012 : sortie patinoire à Lyon
- Vendredi 15 février 2013 : sortie bowling
- Une sortie sportive (foot, basket ou hockey) et un projet karting qui seront déterminés dans l'année.

Cette commission existe grâce à l'implication des jeunes qui sont à l'initiative des projets, des animateurs du centre social, et des bénévoles.

Contact commission jeunesse : [afdl.anim@orange.fr](mailto:afdl.anim@orange.fr)

### Chantier jeunes

Un nouveau chantier « haricots » a été organisé en Juillet et Août à Bougé Chambalud pour les jeunes de 15 à 17 ans.

Cette opération copilotée par notre centre social et l'association « Au fil des légumes » a permis de proposer des contrats de deux semaines à 43 jeunes des quatre communes et 22 jeunes de l'association « Prevenir », pour ramasser des haricots, vendus en grande partie sur place et à des commerces locaux

Cette année, 40 bénévoles se sont relayés pendant les deux mois pour assurer le calibrage et le conditionnement des haricots pour la vente et cela dans une très bonne ambiance !

Près de 4800Kg de haricots ont été ramassés et vendus ; les conditions météo défavorables ont limité la production, surtout en Juillet, mais le marché a été soutenu.



Merci à tous les acteurs du succès de cette opération 2012 : aux bénévoles du chantier, aux partenaires institutionnels (Région, Conseil Général, CCPR, CAF, DDCCS et MAIRIES), à l'agriculteur Denis CADIER pour son travail, aux commerces locaux et aux familles pour leur soutien.

### Quelles perspectives pour les années futures ?

La pérennisation de cette action est liée aux aides financières de nos partenaires ; ce financement complémentaire est indispensable pour proposer une



3ème édition en 2013.

Une réflexion pilotée par Au fil de Lambre est engagée pour l'orientation du projet.

### Séjours

En partenariat avec le centre social de St Romain, plusieurs séjours ont eu lieu durant le mois de juillet 2012. Le séjour fonctionne en gestion libre, c'est à dire que les enfants, avec l'aide des animateurs, réalisent les tâches de vie quotidienne (repas, vaisselle, ménage, courses).

- 34 enfants de 6 à 9 ans sont partis six jours dans un gîte à Autrans. Ils ont profité de la forêt toute proche et de la découverte d'activités sportives du plateau du Vercors, l'escalade ou la spéléologie.
- 20 jeunes de 10 à 12 ans sont partis six jours dans un camping à Rosière (07). Les activités se sont surtout déroulées autour du camping près d'un plan d'eau et avec l'intervention de deux prestataires sur des activités différentes : course d'orientation et demi-journée de pêche.
- 24 jeunes de 10 à 17 ans sont partis six jours au camping « Les châtaigniers » à St Sauveur de Montagut (07). Lors des préparations, les jeunes ont souhaité un camp sportif. Chaque jour le programme était défini par le groupe : jeux collectifs, randonnée, vélo, baignade pour se rafraîchir, canoë et accro-branche.

Par ailleurs, un groupe de jeunes s'est mobilisé durant deux années afin de construire un projet de départ en Scandinavie. Différentes actions ont été mises en place pour récolter des fonds. Ainsi, 15 jeunes de 15 à 18 ans se sont envolés pour la Suède (Stockholm) et la Norvège (Oslo). Les journées étaient rythmées par, différentes activités culturelles et touristiques, du transport en commun, avec l'obligation pour eux de dialoguer en anglais du fait de la langue étrangère.

### Accompagnement de projets

Depuis deux ans un collectif se réunit pour construire des caisses à savon dans le but de participer à des courses. Cette année, les jeunes ont été promus champions de France de caisses à savon folkloriques. Ils remettront en jeu leur titre en 2013 et participeront aussi dans la catégorie « promotion » (caisse plus solide et temps chronométré).

### Veille sociale

Au cours de l'enquête réalisée en 2010/2011 plusieurs questions se posaient concernant le logement, le bien vieillir et la mobilité.

- Logement : A partir du printemps 2013, le centre social va mettre en place pour les 4 villages des forums sur le logement et le cadre de vie.
- Anticiper et préparer la vieillesse :
  - ✦ rester chez soi en envisageant de faire des travaux de sécurité ou déménager vers un logement adapté
  - ✦ se préparer au manque d'autonomie
- Mémoire : Formation de bénévoles à l'animation d'ateliers mémoire en direction des habitants. Les intéressés peuvent se faire connaître auprès de l'association.
- Isolement : Avec les C.C.A.S créer un réseau autour des personnes de tout âge en situation d'isolement ou de perte de repères.
- Transport : Beaucoup de critiques remontent quant au

fonctionnement du transport mis en place par la communauté de communes. Une enquête a donc été faite auprès de ceux et celles qui utilisaient « Mobil Service », supprimé. Plusieurs habitants ont testé le T.P.R. et ont relevé les dysfonctionnements et les imperfections de ce moyen de transport rural. Face à ces constats, Au Fil de Lambre va informer les instances compétentes des difficultés et anomalies rencontrées.

### Une équipe d'animation dynamique

Suite à l'arrêt des mises à dispositions de personnel avec le CS St Romain, Marianne D'Hervilly et Julien Monnet sont embauchés comme agents de développement, chargés spécifiquement d'animation (accueil jeunes du mercredi, vacances, séjours, accompagnement scolaire, accueil de proximité) et d'actions ou projets en direction d'autres publics.

Simon Peyrache, employé à mi-temps, assure la direction du centre de loisirs et participe aux actions et projets de l'association.

Mariane Aubert, est en contrat de professionnalisation d'un an. Elle participe à l'accueil loisirs, à l'animation d'un groupe de travail inter CCAS et à l'organisation du forum logement.

En charge de l'accueil, Sandrine Ponson, est votre interlocutrice et vous guide dans votre démarche, en particulier pour les inscriptions au centre de loisirs.

Une matinée par semaine, Cyrille Descormes, comptable, assure la comptabilité de l'association.

Cette équipe est sous la responsabilité de Damien Pellat, directeur du Centre Social depuis Janvier 2011

Des locaux à adapter à cette équipe

Pour accueillir l'équipe, la commune de Sonnay propose un troisième bureau. Nous remercions aussi la paroisse d'autoriser l'utilisation momentanée de sa salle.

Le Centre Social peut aussi utiliser, sur réservation, une nouvelle salle pour diverses activités.

Pour l'avenir, une réflexion est à mener sur la question d'un espace d'accueil pour la jeunesse des quatre communes, dans le cadre des activités proposées, sous la responsabilité des animateurs du Centre Social.



De Gauche à droite et de haut en bas :  
Simon Peyrache, Sandrine Ponson, Julien Monnet  
Mariane Aubert, Marianne D'Hervilly, Damien Pellat

Association Au Fil de Lambre, 10 Place de l'Eglise 38150 SONNAY  
Tel. Mobile : 06 74 63 94 24 et Tel. Fixe : 04 74 79 43 51  
Courriel (bureau d'accueil) [afdl@orange.fr](mailto:afdl@orange.fr)



## Vie Associative



### Couture

Comme le veut la tradition, dans la plupart des associations, les adhérents partagent la bûche de Noël, la galette des rois : les couturières n'ont pas dérogé à la règle. C'est dans une ambiance très conviviale que toutes les personnes présentes ont dégusté la bûche (préparée par notre boulanger M<sup>r</sup> Vaudaine) accompagnée du traditionnel café avant de faire une petite trêve pour les fêtes de fin d'année.

En effet, l'activité n'a repris que le vendredi 4 janvier 2013 à la salle du terrain de sports.

L'année 2012 est achevée, vive l'année 2013 !

Que cette nouvelle année vous apporte la santé et le bonheur dans votre foyer, c'est ce que nous vous souhaitons pour 2013 ainsi que pour tous ceux qui vous sont chers.

Bonne année 2013 !

### Plaine entente

### Assemblée générale

L'association « La Plaine Entente » fête ses 12 années d'existence et a tenu son assemblée générale le 30 novembre 2012.

C'est un constat de bonne santé, de bons services et de progression significative que l'on peut dresser fièrement à l'aube de cette nouvelle saison 2012/2013.

Le cru 2011 satisfaisait déjà ses 310 adhérents repartis sur nos 4 communes co-fondatrices et cofinanceuses : Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud et Sonnay.

A ce jour nous recensons plus de 570 passionnés qui se donnent rendez-vous sur les 15 activités proposées, soit une augmentation d'effectif de 85%. Avec l'arrivée de 2 nouvelles : le Judo et la Mosaïque.

L'essor de la Danse, du Country, du Kung-fu / Taïchi et

du Badminton.

Preuve en est de la nécessité d'avoir développé l'inter-communalité au sein de nos 4 villages pour répondre aux attentes des habitants en terme de sport, de culture et loisirs. Gageons que ces résultats positifs nous donnerons, dans un avenir proche, les arguments forts pour la réalisation d'un espace de pratique pluridisciplinaire, par la CCPR, ce qui nous permettrait de pérenniser l'essor de notre association.

Quelques chiffres évocateurs :

en 2009 un total de 131 adhérents

en 2010 un total de 195 adhérents

en 2011 un total de 310 adhérents

en 2012 un total de 574 adhérents

Nous étudions la date d'une rencontre d'information aux habitants des 4 communes sur nos activités en début de saison (3<sup>ème</sup> semaine de septembre) sous forme de Forum/distribution de notre plaquette.

### Le temps de vivre

### Pas de trêve

Suite à l'assemblée générale du 27 septembre, nous étions 78 pour déguster notre repas paella et pour procéder au renouvellement du bureau.

Le jeudi 8 novembre, repas grenouilles servi dans notre salle habituelle et préparation de concours de belote du samedi 10 novembre au cours duquel nous avons reçu 86 doublettes. Ensuite ce fût l'organisation du voyage à Vogüe pour le mardi 11 décembre.

Nous avons préparé le repas de Noël avec un menu servi par le traiteur de Beaurepaire monsieur Giron, et fêté

dignement 9 anniversaires (6 dames, 3 messieurs, tous de Sonnay) dans une bonne ambiance. Le calendrier pour la nouvelle année fut distribué. La reprise s'est faite le 3 janvier 2013 avec le tirage des rois.

Les membres du club Le Temps de Vivre vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous invitent le dimanche 10 mars 2013 au grand loto qui se déroulera à la salle des fêtes de Sonnay.

### Paroisse

**Prochaine messe célébrée à Sonnay :**

Dimanche 10 mars à 10h30





## FNACA

## Exposition sur la guerre d'Algérie

A l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Comité FNACA de Bougé Chambalud, les adhérents des comités FNACA d'Anjou Bougé Chambalud et Sonnay ont décidé de vous présenter ensemble une exposition sur la guerre d'Algérie les 19 et 20 Avril 2013 à la salle des fêtes « La Passerelle » de Bougé Chambalud.

Cette exposition a été réalisée en 2002 par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA) ; elle comporte 35 panneaux chronologiques ou thématiques, illustrés avec des photos d'époque et des coupures de presse et commentés avec des textes explicatifs.

Elle s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes, abordant objectivement tous les faits et événements de cette période difficile de notre Histoire :

*« Témoignage sur cette guerre, cette exposition se veut être un message de réconciliation et de paix, une condamnation de la guerre, ce mal qui déshonore le genre humain et conduit l'humanité toute entière à sa perte. »* (FNACA.org)

Les trois comités réunis regroupent une centaine d'adhérents, pour la plupart habitant les communes d'Agnin, Anjou, Bougé Chambalud et Sonnay.

Qui sont-ils ? Aujourd'hui au moins septuagénaires, ils ont tous été appelés, voire rappelés pour les plus anciens, à effectuer une partie ou la totalité de leur service militaire obligatoire en Algérie, en guerre insurrectionnelle de 1954 à 1962.

A l'occasion de cette exposition, ces « anciens d'Algérie » vous présenteront sur des cartes géographiques les lieux de leurs affectations ; une occasion unique de témoigner sur cette période de leur jeunesse.

Le déroulement de ces journées à la salle de La Passerelle de Bougé Chambalud est le suivant :

- **Vendredi 19 Avril**, l'exposition sera ouverte à **partir de 9H**.
- **A 20H**, Bernard GERLAND de l'association « Parlons en », présentera un témoignage sur la guerre d'Algérie, qui sera suivi d'un échange (entrée gratuite).
- **Samedi 20 Avril une cérémonie se déroulera à partir de 10H**, avec défilé jusqu'au Monument aux Morts de Bougé Chambalud, en présence de personnalités attendues, des comités du secteur avec leurs drapeaux et avec la participation de la clique de Terrebasse. **La visite de l'expo se poursuivra toute la journée jusqu'à 19H.**
- **Dimanche 21 Avril à partir de 12H**, le comité FNACA de Bougé Chambalud organisera une choucroute dansante, en clôture du 50<sup>ème</sup> anniversaire de sa création.

Nous vous attendons nombreux, pour participer à ces journées et contribuer ainsi à l'objectif commun de nos comités : aider au devoir de mémoire, témoigner de l'absurdité de la guerre, pour établir un avenir de paix pour les générations futures.



Les trois comités réunis

## Tennis Club

## Assemblée générale

Vendredi 14 décembre, le Tennis Club de Sonnay tenait son assemblée générale où était présenté le bilan de la saison 2012. Avec ses 50 adhérents, le club maintient son effectif, et présente toujours un bilan financier très stable. Les jeunes ont été à nouveau très assidus aux séances d'entraînements qui sont donc reconduites sur 2013.

La météo n'avait pas permis sur 2012 les manifestations prévues. Le cours de tennis va bénéficier d'une réfection car il en avait bien besoin, déjà un grillage tout neuf a été installé.

Pour la composition du bureau peu de changement pour

2013, l'équipe en place continue mais change de trésorier qui doit démissionner pour raison professionnelle. Il a été présenté ensuite les différents rendez-vous 2013, avec toujours l'espoir de voir encore de nouveaux adhérents.

La clef du cours a été changée comme chaque année et le montant de l'adhésion reste toujours identique, mais le club rappelle que les invitations restent autorisées gratuitement à titre EXCEPTIONNEL seulement !

Pour clôturer cette assemblée générale, un apéritif fut offert ce qui permit de poursuivre les débats. Bonne fête de fin d'année et bonne saison 2013 !



*Vite lu, vite su*



## Naissances

- **Aloys HAUSHERR HUBERT** né le 02 novembre 2012, fils de Stéphane HUBERT et de Céline HAUSHERR, domiciliés 100 chemin de Nivelles.
- **Titouan MANEVAL** né le 13 novembre 2012, fils de Pascal et Sonia MANEVAL, domiciliés 120 route du Dauphiné.

## Décès



- **Marie Louise DURAND**, le 22 décembre.

## Bienvenue à



- **Mr MENASSANCH Quentin, Mme VALLET Elodie** et leur fils Elliot, domiciliés 70 chemin de la Faîtat.
- **Mr ROQUE Alain, Mme PIVOT Martine** et sa fille Elise, domiciliés 160 chemin des Guillaumes.

## En Bref

Les personnes résidant sur Sonnay, **ayant 65 ans (et plus) en 2013**, et qui n'auraient pas été contactées pour participer au **repas du CCAS du dimanche 10 février** (et non 9 février par erreur sur l'agenda), sont priées de se faire inscrire au plus tôt auprès du secrétariat de Mairie en téléphonant au 04.74.84.05.72.

## On sort ?



### 27 janvier : Loto

Salle des fêtes, organisé par « Sou des écoles »



### 2 février : Bal

Salle des fêtes, organisé par « Conscrits »



### 10 février : Repas des aînés

Salle des fêtes, organisé par le C.C.A.S.



### 17 février : Matinée Boudin

Salle des fêtes, organisée par « Football Club »



Collecte de sang le 22 février au stade de Sonnay



### 23 février : Théâtre « Panique au cirque »

Salle des fêtes



### 3 mars : Choucroute

Salle des fêtes, organisée par F.N.A.C.A.



### 10 mars : Loto

Salle des fêtes, organisé par « Le temps de vivre »



### 17 mars : matinée Boudin

Salle des fêtes, organisé par « Don du Sang »



### 23 mars : Concours de boules

Concours sociétaires : « Amicale Anjou/Sonnay »



### 23 mars : Repas dansant

Salle des fêtes, organisé par « Sou des écoles »



### 13 avril : Soirée Théâtre

Salle des fêtes, organisée par « Sou des écoles »



### 13 & 14 avril : Exposition photo

Salle du stade ; organisée par « Club Photo »